

INVITATION

ACTIVITÉ GRATUITE

Beau temps,
mauvais temps,
on vous attend!

7 JUILLET

CHAUDIÈRE-APPALACHES

JOURNÉES DE CHAMP

20
21

9 JOURNÉES DE CHAMP, 8 RÉGIONS, 12 SITES

IMPACTS DES CÉRÉALES D'AUTOMNE

LIEU



FERME APPALACHES

1440, route 277, St-Anselme (Québec)

PROGRAMMATION

- 9 h **Accueil des participants, café et collation**
-
- 9 h 30 **Avantages des céréales d'automne et résultats 2020 des stations de recherche de l'IRDA**
Francis Allard, agronome, M. Sc., professionnel de recherche, IRDA
-
- 10 h **Visite des parcelles 2021, résultats 2020 et constat par rapport aux céréales d'automne**
Rachel Charbonneau, agronome, OptiConseils Chaudière-Appalaches
Véronique Samson, agronome et conseillère en grandes cultures et en agroenvironnement MAPAQ
Nicolas Laliberté, producteur agricole, Ferme Appalaches
-
- 10 h 30 **Commercialisation des grains**
Stéphane Bilodeau, directeur adjoint, service des grains, Sollio - Avantis
-
- 11 h **Pause**
-
- 11 h 10 **Programmes de la FADQ relatifs aux céréales d'automne**
Éric Marceau, coordonnateur en assurances agricoles et soutien du revenu, La Financière agricole du Québec
-
- 11 h 30 **Comment assurer la rentabilité du blé d'automne en tout temps!**
Elisabeth Vachon, agronome, Les Moulins de Soulanges
-
- 12 h **Lunch (non fourni, apportez votre lunch ou restaurants à proximité)**
-
- 13 h 30 **Visite des parcelles expérimentales à l'IRDA**
Ferme expérimentale de Saint-Lambert-de-Lauzon
Francis Allard agronome, M. Sc., professionnel de recherche, IRDA

Apportez votre gourde d'eau!

L'IRDA, en collaboration avec la Ferme Appalaches, Sollio – Avantis, OptiConseils Chaudière-Appalaches et Les Moulins de Soulanges, est heureux de vous inviter à cette activité.

INSCRIPTION :

CLIQUEZ ICI

pour vous inscrire

Date limite : 6 juillet

OU

Rachel Charbonneau

Rachel.Charbonneau@opticonseils.net

Francis Allard

francis.allard@irda.qc.ca

Cell. : 418 802-2045



Québec

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du volet 2 du programme Prime-Vert.